



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Gendarmerie nationale

RÉGION DE BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ

GROUPEMENT DE GENDARMERIE

DÉPARTEMENTALE DE SAÔNE ET LOIRE

71850 CHARNAY LES MACON

CELLULE PRÉVENTION TECHNIQUE DE LA MALVEILLANCE

- UTRB
- CAPEB
- CCI 71

A charnay-lès-Mâcon, le 25/10/2021
nmr : 7 GEND/GGD71/CPTM

VIGILANCE « VOLS DE CARBURANT »

Face à la hausse du prix, le groupement de gendarmerie départementale de Saône-et-Loire, constate une augmentation de vols de carburant et vous appelle à la VIGILANCE.

Préconisations :

- Vidéoprotégez votre parc routier,
- Vous pouvez installer un système d'alarme antivol de carburant pour les véhicules, poids lourds, c'est un moyen dissuasif et très efficace.

Comment fonctionne le système antivol carburant ?

Plusieurs systèmes électroniques ont été développés pour surveiller l'évolution du signal électrique de la jauge à carburant.



Le principe consiste à détecter une baisse anormale de carburant dans le réservoir qui est provoqué par un siphonnage, un perçage de réservoir ou encore par le démontage de la jauge.

Des lors que cette anomalie est constatée, le système peut actionner une sirène pour faire fuir le ou les voleurs avec en option une transmission de l'alarme par SMS ou par Email.

Cette solution n'empêche pas le vol mais permet de le détecter en temps réel et de réagir en fonction de la situation pour en limiter l'importance et pour dissuader les récidives. Bien sûr ce type de dispositif s'utilise sans dispositif anti-siphonnage de type mécanique de façon à ne pas risquer un « coup de pioche » pour percer le réservoir.

Le bouchon de réservoir à détection d'ouverture Électronique

Il existe des modèles qui ressemblent à un bouchon classique. Des capteurs de vibrations sont intégrés et détectent toute tentative d'effraction contre le bouchon ou le réservoir.

Cette solution est actuellement une des meilleures sur le marché pour lutter contre les vols externes quand elle est équipée d'une sirène. En effet, le voleur est surpris par la sirène qui a alors un effet de dissuasion qui va empêcher le vol par la fuite immédiate du voleur.

Une autre formule consiste à étiqueter le réservoir avec la mention « SOUS SURVEILLANCE ÉLECTRONIQUE » pour dissuader les voleurs.

En cas de doute, véhicules ou individus suspects qui rôdent autour des sociétés ou de véhicules par exemple n'hésitez pas à composer le 17 pour nous signaler les faits en pensant à relever le plus d'informations (immatriculations, descriptions, photos).

Vous souhaitez des conseils, la Cellule Technique de la Prévention de la Malveillance du groupement de gendarmerie départementale de Saône-et-Loire est joignable au 03 85 29 59 31 ou par mail : cptm.ggd71@gendarmerie.interieur.gouv.fr

